

MISSION D'AFFAIRES PACA EN CHINE

à Canton/Shenzen et Shanghai

du 13 au 20 octobre 2010

**Le réseau consulaire régional
et la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur
organisent une mission d'affaires à Canton/Shenzen et Shanghai.**

**Cette mission sera conduite par Michel Vauzelle,
Président de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur.**

**Il sera rejoint à Shanghai par Jean-Claude Gaudin,
Sénateur Maire de Marseille,
dans le cadre du jumelage des villes de Marseille et Shanghai.**

CONTEXTE ECONOMIQUE

- **Avec une croissance économique de 9,5 % par an en moyenne depuis 20 ans, la Chine devrait devenir la 2ème puissance économique mondiale dès 2010.**

➔ Une telle croissance a induit la transformation économique la plus rapide des 50 dernières années dans le monde, propulsant le pays comme le 1^{er} exportateur mondial, mais aussi un débouché majeur tant pour les produits industriels que pour les produits de consommation.

- **Après cette insertion dans l'économie mondiale, une des priorités est accordée à l'innovation avec des investissements en recherche et développement considérables, en 3ème position dans le monde derrière les Etats-Unis et l'Union Européenne.**

- **Après les Jeux Olympiques de Pékin en 2008, la Chine organise l'Exposition Universelle de Shanghai du 1^{er} mai au 31 octobre 2010.**

➔ Shanghai, bénéficie d'une position exceptionnelle à l'embouchure du Yangzi, qui en fait l'une des principales plateformes mondiales pour le commerce et attire plus du tiers des investissements directs reçus par la Chine. Vitrine de la modernité chinoise où se dessinent toutes les nouvelles tendances, elle est la ville privilégiée d'implantation des entreprises françaises en Chine.

➔ Canton, capitale de la province du Guangdong est une autre vitrine internationale de la Chine avec l'organisation de Jeux Asiatiques en novembre 2010. La province du Guangdong est au 1^{er} rang national en terme de PIB, de commerce extérieur et de montant d'investissements étrangers (3^{ème} pôle d'implantation des sociétés françaises après Pékin et Shanghai). C'est également l'un des principaux bassin de consommation.

- **Le marché chinois n'est pas réservé aux grands groupes. Les PME françaises réussissent aussi sur ce marché très concurrentiel, grâce à une approche bien préparée et maîtrisée, notamment dans la sous-traitance pour des grands groupes, les marchés de niche, le secteur tertiaire, ou celui des biens de consommation.**

- **Les secteurs porteurs :**

Télécoms, TIC, Micro-électronique, Audiovisuel, Energies renouvelables, Energies alternatives, Construction Verte, Optique/laser/photonique, Editeurs de logiciels en particulier les logiciels embarqués, Santé, Hydrocarbures et offshore

Mais aussi :

Automobiles – Infrastructure, transport, construction, aménagements urbains, architecture, décoration – Biotechnologies – Distribution – Hôtellerie, tourisme, nautisme, équipements sportifs – Audiovisuel – Équipements agroalimentaires – Biens de Consommation...

**Cette mission avec rendez-vous individualisés selon vos besoins propres :
une opportunité unique pour les PRIDES et les entreprises régionales
de créer ou développer vos affaires et/ou vos partenariats.**

« MISSION PACA EN CHINE » DU 13 AU 20 OCTOBRE 2010

COÛT DE PARTICIPATION «clé en mains» Mission d'affaires à Canton/Shenzen et Shanghai

	TTC
COÛT REEL	7 115,00 €
SUBVENTION REGION PACA** (58,21% des coûts réels) **selon critères d'éligibilité européens et limitée à 20 inscriptions	4 142,00 € (maximum)
COÛT NET APRES SUBVENTION par entreprise ou Prides pour le 1er participant	2 973,00 €

Ce tarif comprend :

- ♦ Programme à Canton et/ou Shenzen de 2 jours de rendez-vous individuels ou visites ciblés
- ♦ Programme à Shanghai et/ou sa région de 3 jours de rendez-vous individuels ou visites ciblés
- ♦ Billet d'avion Aller/Retour Marseille ou Nice/Paris/Canton/Shanghai
- ♦ Vol intérieur Canton/Shanghai
- ♦ Transferts aéroport / hôtel / aéroport
- ♦ 3 nuits à Canton - *hôtel White Swan***** ou équivalent - chambre single, taxes et petit-déjeuner inclus
- ♦ 4 nuits à Shanghai - *hôtel Sofitel Hyland***** ou équivalent - chambre single, taxes et petit-déjeuner inclus
- ♦ Cartes de visite chinois/anglais -1 boîte de 100 -
- ♦ Cocktail dînatoire sur le Pavillon France le mardi 19 octobre
- ♦ Ingénierie organisation mission, rendez-vous business, logistique
- ♦ Visite de l'Exposition Universelle le dimanche 17 octobre

Ce tarif ne comprend pas :

- ♦ les éventuels frais d'interprétariat, d'envoi d'échantillons
- ♦ les frais de visa, taxi, restauration, dépenses personnelles...

ATTENTION :

- ✓ Ces tarifs sont susceptibles d'évoluer en fonction des variations des tarifs aériens et/ou hôteliers et des taux de change.
- ✓ **Passeport** : validité de 6 mois à partir de la date d'arrivée
- ✓ **Visa** : obligatoire - obtention auprès du Consulat de Chine à Marseille :
adresse : 20 boulevard Carmagnole – 13008 Marseille
tél. : 04 91 32 00 00 - site web : <http://marseille.china-consulate.org>

UNE EQUIPE REGIONALE A VOTRE DISPOSITION

■ CCI MARSEILLE PROVENCE :

- Chef de projet : Martine LECUREUIL-SOISSONG - ☎ 04 91 39 33 56 – ✉ martine.lecureuil@ccimp.com
- Malika RIFFAUD - ☎ 04 91 39 58 25 – ✉ malika.riffaud@ccimp.com

■ CCI DU VAR :

- Marie-Carmen GAMBO - ☎ 04 94 22 80 97 – ✉ marie-carmen.gambo@var.cci.fr

■ CCI NICE :

- Gisèle BERETTI - ☎ 04 93 13 74 65 – ✉ gisele.beretti@cote-azur.cci.fr

Pôle Affaires Internationales

PROGRAMME PREVISIONNEL PRIDES ET ENTREPRISES
Mission d'affaires à Canton/Shenzen et Shanghai

MARDI 12 OCTOBRE : DÉPART POUR CANTON

- ♦ **Marseille** vol AF 7671 21h00 - Paris CDG à 22h30 (Terminal 2F)
- ♦ **Nice** vol AF 7709 20h45 - Paris CDG à 22h30 (Terminal 2F)
- ♦ **Paris CDG** vol AF 102 23h15 (Terminal 2E) - Canton Baiyun à 16h55 le 13

MERCREDI 13 OCTOBRE : ARRIVÉE À CANTON

- ♦ arrivée à 16h55 et transfert hôtel *White Swan*****
- ♦ **remise des programmes individuels**

JEUDI 14 ET VENDREDI 15 OCTOBRE - CANTON

- ♦ **rendez-vous individuels et/ou visites collectives**

SAMEDI 16 OCTOBRE - SHANGHAI

- ♦ transfert hôtel *White Swan* - aéroport
- ♦ vol intérieur Canton/Shanghai : vol CZ 3531 10h30 – 12h35 aéroport Hongqiao
- ♦ transfert aéroport Hongqiao / hôtel Sofitel Hyland

DIMANCHE 17 OCTOBRE - SHANGHAI

- ♦ **matin : visite officielle de l'Exposition Universelle de Shanghai**
- ♦ **après-midi : libre – possibilité de continuer la visite de l'Expo**
- ♦ **fin de journée : accueil de la délégation entreprises et rencontres avec les CCEF et chefs d'entreprises français installés à Shanghai (à confirmer)**

LUNDI 18 OCTOBRE - SHANGHAI

- ♦ **matin : séminaire d'accueil et remise des programmes individuels (à confirmer)**
- ♦ **après-midi : rendez-vous individuels ciblés et/ou visites collectives**

MARDI 19 OCTOBRE - SHANGHAI

- ♦ **rendez-vous individuels ciblés**
- ♦ **soirée : cocktail dînatoire sur Pavillon France (à confirmer)**

MERCREDI 20 OCTOBRE - SHANGHAI ET RETOUR EN FRANCE

- ♦ **petit-déjeuner avec débriefing en commun**
- ♦ **rendez-vous individuels ciblés**

- ♦ en soirée, transfert hôtel Sofitel Hyland / aéroport Shanghai Pudong
- ♦ **Shanghai Pudong : AF 111 23h35 - 05h45 le 21 Paris CDG (Terminal 2F)**
- ♦ **Paris CDG -Marseille : AF 7660 07h15 (Terminal 2F) - Marseille 08h40 le 21**
- ♦ **Paris CDG - Nice : AF 7700 07h15 (Terminal 2F) - Nice 08h45 le 21**

METHODOLOGIE DE TRAVAIL

A QUI S'ADRESSE CETTE MISSION D'AFFAIRES ?

Aux PRIDES et aux entreprises qui souhaitent :

- ➔ prospecter le marché chinois, s'implanter ou mettre en place des accords de coopération, des partenariats industriels ou commerciaux
- ➔ développer et conforter leur position sur le marché chinois

QUELS EN SONT LES AVANTAGES POUR VOUS ?

Vous bénéficiez d'un accompagnement personnalisé avant, pendant et après la mission :

AVANT

- **pré-inscription et entretien** : analyse de vos objectifs en Chine
- **rédaction d'un cahier des charges personnalisé** afin de mener des actions de prospection ciblées et pertinentes
- **pré-diagnostic** : avis sur la faisabilité de votre projet et validation du potentiel et de l'intérêt de cette mission pour votre entreprise par nos partenaires à Canton et à Shanghai
- **identification des prospects** correspondants à votre cible
- **validation régulière des contacts identifiés**
- **organisation d'un programme de rendez-vous individualisés** avec les prospects identifiés

PENDANT

- **planning de rendez-vous individuels** pour chaque entreprise
- **rencontres avec des entreprises françaises implantées en Chine** pour des échanges d'expérience
- **réunion de débriefing** à la fin de la mission

APRÈS

- **suivi des contacts** : point avec chaque entreprise

POURQUOI PARTICIPER A UNE MISSION COLLECTIVE ?

- ECONOMIE** ➔ La mission bénéficie d'un soutien financier substantiel de la Région Provence Alpes Côte d'Azur, sous réserve, pour les entreprises, de répondre aux critères d'éligibilité européens (nous consulter)
- SECURITE** ➔ Vous abordez ce marché en bénéficiant de nos réseaux et de contacts fiables.
- FACILITE** ➔ Vous n'avez pas à vous soucier des aspects logistiques : un « package » est proposé.
- VALEUR AJOUTEE** ➔ Un partage d'expérience et une richesse de contacts entre chefs d'entreprise de l'ensemble de la délégation.

« MISSION PACA EN CHINE » DU 13 AU 20 OCTOBRE 2010

ENGAGEMENT DE PARTICIPATION

à retourner par fax au 04 91 39 34 53 avant le 10 juillet 2010
+ original par courrier + chèque

Inscription PRIDES/Entreprises :

Responsable du dossier :

Fonction :

Prides :

ou Raison sociale Entreprise :

Activité :

Adresse :

Code postal : Ville :

Site web :

Inscription participant(s) :

1er participant : Fonction :

2ème participant : Fonction :

Tél. : Fax :

Portable :

E-mail :

- s'inscrit (vent) à la « Mission PACA en Chine 2010 »
sous réserve de validation de votre projet par la Mission Économique de Shanghai et Canton,
en ayant pris connaissance des conditions générales de vente ci-après

coût global :	7 115 € TTC
➔ subvention** Région Provence Alpes Côte d'Azur	4 142 € TTC
(** selon critères d'éligibilité européens - 58,21 % des coûts réels, avec un maximum de 4 142 €)	
➔ coût net après subvention Région PACA (1er participant)	2 973 € TTC
➔ coût 2ème participant	3 287 € TTC

- souhaite(nt) être contacté par un expert

- adresse ce jour l'original du contrat de participation signé et un chèque
d'un montant de..... € à l'ordre de CCIMP à :

CCIMP- Pôle Affaires Internationales - Malika RIFFAUD
WTC - 2, rue Henri Barbusse -13241 Marseille Cedex 01

FAIT À : _____ ,

LE _____

SIGNATURE ET CACHET DE L'ENTREPRISE :

Conformément à la loi du 6 janvier 1978 modifiée, les personnes concernées disposent d'un droit d'accès, d'information, de modification et/ou de suppression des données auprès du Service Soutien aux Opérations de la Direction du Pôle Affaires Internationales au 2 rue Henri Barbusse, 13241 Marseille cedex 01 e-mail : affaires.internationales@ccimp.com
À l'exception des données à caractère personnel nécessaires à l'organisation et l'exécution légales des actions à l'international et notamment, des missions en dehors de l'Union Européenne, la CCIMP s'engage à ne communiquer aucune autre donnée sans votre consentement préalable. Si vous acceptez que d'autres données puissent être transmises et/ou échangées avec des partenaires et sous-traitants de ces actions.

Pôle Affaires Internationales

CCI Marseille Provence. World Trade Center. 2, rue Henri Barbusse. 13241 Marseille. Cedex 1
Tél 0 810 113 113 / Fax 04 91 39 34 53 / malika.riffaud@ccimp.com / www.ccimp.com

ALLO CCI MARSEILLE PROVENCE
APAZUL - PREND UN APPEL LOCAL DÉPENS UN POSTE FAX
0 810 113 113
** www.plusamasseul.fr **

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

Article 1 – Clause générale

Les ventes et prestations de la CCIMP sont soumises aux présentes conditions générales qui prévalent sur toute autre condition, sauf dérogation expresse.

Article 2 – Confidentialité

Les études et documents remis ou envoyés par la CCIMP demeurent sa propriété ; ils ne peuvent donc être communiqués à des tiers sous quelque motif que ce soit par l'acheteur ou le bénéficiaire de la prestation.

Article 3 – Formation du contrat

Lorsqu'un devis est établi par la CCIMP, il constitue les conditions particulières venant modifier ou compléter les présentes conditions générales.

En cas de commande reçue de l'acheteur, celle-ci ne sera considérée comme acceptée définitivement par la CCIMP qu'après acceptation écrite de sa part. C'est cette acceptation qui constituera dans ce cas les conditions particulières.

Article 4 – Prix. Conditions de paiement

Le prix est stipulé pour un montant toutes taxes comprises et sera payable en totalité à l'inscription. Si toutefois, votre projet n'était pas validé par nos partenaires, votre paiement vous sera retourné en totalité.

Article 5 – Annulation

La CCIMP se réserve le droit d'annuler ou de reporter l'opération pour toutes raisons légitimes et en cas de force majeure, la responsabilité de la CCIMP se résumera alors à la restitution de l'intégralité des sommes perçues. Si le quota en nombre de participants n'était pas atteint, la CCIMP se réserve le droit d'annuler l'accompagnement. Pour toute annulation imputable à la société à moins de 21 jours du départ, pour quelque cause que ce soit , la CCIMP se réserve le droit de facturer les sommes déjà engagées pour la réalisation de cette prestation.

Article 6 - Sanction du retard de paiement. Pénalités

A titre de clause pénale, l'acheteur ou le bénéficiaire de la prestation sera redevable, 7 jours après l'envoi d'une mise en demeure restée infructueuse, d'une pénalité pour retard de paiement, calculée par application à l'intégralité des sommes restant dues, d'un taux d'intérêt égal à 1,5 fois le taux d'intérêt légal.

Article 7 – Clause résolutoire de plein droit

En cas d'inexécution de ses obligations par une partie, le présent contrat sera résolu de plein droit au profit de l'autre partie sans préjudice des dommages-intérêts qui pourraient être réclamés à la partie défaillante.

Article 8 – Règlement des litiges

Tout litige relatif à la présente vente, ou prestation même en cas de recours en garantie ou de pluralité de défendeurs, sera à défaut d'accord amiable de la compétence exclusive du Tribunal Administratif de Marseille.

Pôle Affaires Internationales

CCI Marseille Provence. World Trade Center. 2, rue Henri Barbusse. 13241 Marseille. Cedex 1
Tél 0 810 113 113 / Fax 04 91 39 34 53 / malika.riffaud@ccimp.com / www.ccimp.com

ALLO CCI MARSEILLE PROVENCE
APACUL - PREU D'UN APPEL LOCAL DEPLUS UN POSTE FAX
0 810 113 113 }
** www.plusjamasseul.fr **